



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Février 2020

EditO



Neuf bonnes raisons d'aimer le mois de février

Si le mois de février est le plus court de l'année, il n'en est pas moins chouette. Il va tout doucement nous aider à sortir de l'hiver et à entrevoir l'arrivée du printemps. C'est aussi un mois festif, entre Chandeleur, Saint-Valentin et Mardi gras. Et nous, ça nous donne des idées !

Les crêpes : bon d'accord, **un mois entier pour en profiter !**

Les journées qui s'allongent ! Entre le 1^{er} et le 29 février, sachez qu'on **gagne environ 1 h 26 de luminosité**. Plus de lumière et peut-être même de soleil si on a de la chance. Et ça, c'est une super nouvelle **pour notre moral et notre taux de vitamine D !**

La Saint-Valentin : tout le monde ne va pas sourire à l'évocation de cette fête, mais j'avais envie de la faire figurer dans la liste malgré tout. Sachez que pour nos amis Australiens, Américains ou Canadiens, cette fête est aussi celle de **l'affection et l'amitié**.

Mardi gras : pourquoi on aime cette journée ? Parce qu'elle est remplie de **folie**, de **légèreté** et nous donne l'occasion d'**être quelqu'un d'autre** pendant quelques heures.

Le mois de la « tournée minérale » : si vous êtes belge ou canadien, vous avez plus que probablement entendu parler du mois de **février sans alcool** (on l'appelle tournée minérale chez nous). Le défi ? Tenir 28 (ou 29) jours sans consommer une goutte d'alcool. Pourtant **les bénéfices sont nombreux**... Ça vaut le coup d'essayer, non ?

Le 28 février, la journée sans Facebook : décidément, le mois de février nous pousse à tester nos limites ! Ça vous semble compliqué ? Alors cette journée vous fera le plus grand bien ! Il est grand temps de **DE-CO-NNEC-TER !** Profitez de ces 24 heures pour faire autre chose, on compte sur vous pour trouver une activité !

Les congés d'hiver (ou de carnaval) : les enfants vont avoir droit à deux semaines de repos bien mérité, leurs parents aussi. Si c'est votre cas, avant d'aborder ces congés, demandez-vous **ce qui boosterait réellement vos batteries** en cette presque fin d'hiver. Vous avez trouvé ? Parfait.

Les premières fleurs : les perce-neiges et les crocus ne vont pas tarder à pointer le bout de leur nez. Alors on guette, un peu impatient de voir ces **premiers signes d'une nature qui s'éveille**. On se dit qu'au détour d'une journée ensoleillée, on aura peut-être la surprise de voir le premier bourgeon s'étirer... C'est une **petite chasse au trésor** et lorsque l'on aperçoit enfin la première fleur, on sourit parce que ça fait partie de ces petites choses qui nous rendent la vie plus jolie.

Parce qu'on est bien obligé de devenir super créatif en cuisine : on commence à tourner un peu en rond avec la **cuisine hivernale**. Alors, on innove dans nos **accompagnements de pâtes**, on crée des **croque-messieurs originaux** ou on réinvente les **pommes de terre farcies**. Et comme on n'a pas beaucoup de verdure de saison, on se fait plaisir avec des **graines germées maison** pour un coup de boost fraîcheur et vitaminé.

C'est ainsi que le printemps s'annonce et ça nous donne la pêche !

Véronique FUCHS-PAGNONCELLI



Crémation des sapins



Repas des aînés



Vœux du Maire



Cross Liebherr

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Le « Mot du Maire » sera, comme chaque année à cette période, exceptionnellement court en raison de la retranscription intégrale dans ce numéro du Fil de mon discours des vœux 2020.

Tout d'abord, je souhaite vous faire part du comportement inadmissible et lamentable du ou des auteurs qui a ou ont projeté deux œufs sur la façade de notre maison. Il apparaît clairement que cet acte de vandalisme constaté au matin du 2 janvier, était destiné au Maire et non au citoyen lambda de notre village. Ce méfait a été commis par une ou des personnes qui se cache (nt) derrière l'anonymat plutôt que d'affirmer leur courage en cas de litige, de rencontrer le Maire présent tous les matins à la mairie ou joignable par téléphone.

Activités associatives...

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de la crémation des sapins organisée par l'association Fresch'N Co et les sapeurs-pompiers un premier rendez-vous festif réussi. Les nombreuses personnes présentes ont pu assister à un magnifique feu d'artifice pris en charge par l'association Fresch'N Co.

Quant aux pêcheurs et aux arboriculteurs, leurs assemblées générales respectives ont vu une forte participation de leurs membres. Parmi les autres manifestations, il est à relever la distribution des prix pour les maisons les mieux décorées pour les fêtes de fin d'année, le vide grenier/brocante organisé par l'association « Animaux en détresse » qui a remporté en vif succès ainsi que le cross corporatif organisé par l'ASL Liebherr où plus de 500 athlètes ont terminé la course longue de 6,9 km.

Merci à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour le « bon vivre ensemble » dans le village.

Repas des Aînés...

106 personnes nées en 1947 et avant, ont répondu favorablement à l'invitation de la commune pour le repas des Aînés, édition 2019. 41 personnes âgées de 80 ans et plus ont choisi de recevoir le colis/cadeau.

Incivilités...

Il est à noter une très nette amélioration des dépôts sauvages près des bennes enfouies lors des fêtes de fin d'année. Malheureusement, le service technique doit toujours intervenir régulièrement pour enlever des objets qui devraient être déposés aux déchetteries à Colmar tels récemment une poussette. Depuis le 1^{er} janvier, un dépôt sauvage a été sanctionné par une amende de 150 €.

Les agents communaux ont manifesté leur mécontentement lorsqu'ils ont démonté la crèche installée devant le gymnase car l'endroit était miné de crottes de chiens et ils ne savaient plus où mettre les pieds. Les propriétaires concernés qui lisent le « Mot du Maire » se reconnaîtront dans cette situation qu'ils n'apprécieraient pas de découvrir devant leur porte.

Le pont enjambant la Lauch et la route de Sainte-Croix-en-Plaine a été tagué en ce début d'année. Les faits ont été relevés par la Brigade verte. Bien sûr, le tague n'a aucune chance de survivre longtemps et a immédiatement été enlevé par les services techniques.

En ce mois de février, nous vous invitons à venir nombreux participer à la cérémonie de la LIBÉRATION de notre village prévue le 8 février selon le programme établi et figurant page 9 du présent bulletin. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les comédiens de la troupe de théâtre locale lors de leurs nombreuses représentations dont la première a fait salle comble. Ils vous en seront reconnaissants.

Enfin, pour la Saint-Valentin, je souhaite « BONNE FÊTE » à tous les amoureux.

Bien cordialement,

Votre Maire :
Gérard HIRTZ

Allocution du Maire lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier 2020

Le discours était accompagné d'un diaporama de photos prises depuis 2008.

M. Jacky Cattin, député, Mme Brigitte Klinkert, présidente du Conseil départemental, M. Lucien Muller, conseiller départemental ont fait l'honneur d'être présents, entre autres, à la cérémonie des vœux.

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, élus et agents communaux, à laquelle j'associe mon épouse Marie-Jeanne, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de réussite, ainsi qu'une très bonne santé à vous et à tous ceux qui vous sont chers et, je rajouterai... des vœux de paix dans le monde... il en a bien besoin !

Il y a un an, j'avais évoqué les conflits dans les pays du Moyen-Orient (Syrie, Irak, Iran, ...), en Afrique (Yémen, Nigéria, Congo, ...), l'arrivée des migrants en Europe...

Peu de choses ont changé depuis, bien au contraire au vu de la situation conflictuelle entre l'Iran et les Etats-Unis ainsi que le comportement imprévisible de l'extravagant Donald TRUMP.

J'avais également évoqué le réchauffement de notre planète qui se manifeste par la régression des glaciers et la fonte de la calotte glaciaire des glaciers, les tempêtes qui étaient très nombreuses dans le sud de la France fin 2019, les tornades, ouragans ou typhons (tout récemment l'Indonésie et les Philippines étaient touchés) qui deviennent de plus en plus nombreux et violents, la sécheresse qui s'installe sur de longues périodes, les épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, les incendies qui détruisent des régions entières tels en Australie actuellement, au Brésil ou en Californie...

Depuis, peu de choses ont changé, d'autant plus que la conscience de cette problématique ultrasensible ne fait pas l'unanimité sur la scène mondiale.

En France, les gilets jaunes sont toujours présents sur le terrain avec leur lot de dégradations ou de casses... la grève contre la réforme des retraites paralyse notre pays depuis plus d'un mois... les conséquences économiques sont désastreuses.

A ce sujet, Jacky CATTIN, notre député, avait évoqué lors de son discours des vœux à Voegtlinshoffen, la retraite des agents de la RATP qui atteindrait une somme de 4 000 € par mois... Allez creuser sur internet, vous ne serez pas déçus du voyage.

Revenons chez nous...

Gérer notre commune, c'était et c'est toujours encore une implication totale de ma part. Je suis à la mairie tous les jours de 7h30 jusqu'à midi... l'après-midi, c'est en fonction des réunions ou des RDV intra ou extra-muros. Je le fais avec un très grand plaisir, mais mieux vaut être retraité et disponible pour assumer cette très grande responsabilité.

Cependant, il est dommage que quelques personnes vous prennent beaucoup de votre temps et de votre énergie, quelques fois pour des futilités, pour ne pas employer un autre terme.

Un maire doit raisonner « intérêt général », doit donc écarter tout intérêt personnel, doit rester neutre et faire en fonction de ses possibilités tout en respectant la réglementation en vigueur. Quelques personnes ne le comprennent pas ou ne veulent pas le comprendre. Monsieur le préfet l'a très bien évoqué : **les fonctions de maire dans les petites communes, c'est 24 heures sur 24... 365 jours par an !!!** Bien sûr, je résume.

L'activité de maire n'est pas toujours facile car il arrive qu'il doive faire face à des violences, soient-elles verbales ou physiques, le maire de Signes y a laissé la vie.

En ce qui me concerne, je m'en suis plutôt bien sorti excepté en ce début d'année où 2 œufs ont été balancés contre la façade de notre maison. Les faits ont été constatés le 2 janvier au matin et un dépôt de plainte sera effectué à la gendarmerie. Vraisemblablement, c'était le maire qui était visé et non le citoyen Gérard HIRTZ. Bien sûr, je suis preneur de toutes informations, même anonymes, permettant de remonter vers le ou les auteurs de ces faits.

Petit rappel pour ceux qui ne le savent pas : je suis devenu maire par la force des choses car personne ne voulait prendre cette responsabilité en 2008. La coïncidence avec mon activité professionnelle était parfaite : j'ai quitté le monde du travail fin mars 2008 et suis devenu maire mi-mars. On ne pouvait pas faire mieux.

Les réalisations, achats, faits marquants...

2008 : mise en place du nouveau conseil municipal, achat d'un défibrillateur, travaux d'assainissement côté rue des Étangs, création du site internet, achat d'une tondeuse, remplacement de 11 fenêtres et finition du préau à la maternelle... ainsi que la passation de commandement chez les sapeurs-pompiers entre moi-même et Arnaud Lehmann...

2009 : obtention de la 2^{ème} fleur grâce à l'investissement de l'adjoint Lucien Stoecklin, arrivée de La Poste à la mairie, achat d'un broyeur à végétaux, pose d'enrobés chemin du Hohlweg, travaux de pontage rue des Fleurs, enlèvement de 5 peupliers par le Syndicat de la Lauch, installation de benues enfouies, don de Mme Buscheck d'un terrain 18 ares situé près du terrain de football, achat du pack ECOLE NUMERIQUE RURALE composé de 12 ordinateurs avec l'aide de l'État de 9 000 €, remplacement de 5 fenêtres à la maternelle, création de portes et travaux de peinture dans les écoles, nettoyage de la tour des Sorcières en propre régie, remise en état des panneaux PISTE CYCLABLE du Conseil départemental par le maire...

2010 : signature de la charte Village Cigognes d'Alsace, adoption du PLU, remplacement du tableau électrique général par M. Jean-Paul Faffa, réfection impasse de la Gare devenue celle du Chemin de Fer, création d'un columbarium et installation d'une pergola, mise en valeur de l'horloge de l'église, rectification du croisement route vers Niederhergheim par le Conseil départemental, réfection totale de la route de Sainte-Croix avec pose d'enrobés par le Conseil départemental, installation d'un nid sur le pré renaturé, enlèvement du bunker situé route de Niederhergheim...

2011 : réfection de la cour arrière de la mairie, arrivée du gaz dans le village, enlèvement d'une centaine de peupliers et création de la bande de roulement par le Syndicat de la Lauch, réfection de la roue à aubes après un échange de terrains avec la famille Jérónimo, amélioration de l'éclairage du clocher de l'église avec M. Faffa, installation de bancs sur la piste cyclable vers Colmar, démolition de la gare, peinture des Saint-Nicolas par le maire...

2012 : l'année a été marquée par notre adhésion à Colmar agglomération avec Walbach, Sundhoffen, Zimmerbach, Niedermorschwihr, j'y reviendrai..., aménagement de la gare grâce à une aide conséquente de la Région et doublement du cadencement par la SNCF, remplacement des chaudières dans les 2 écoles, remplacement de la bande de roulement de la route départementale traversant le village par le Conseil départemental, début des travaux d'enfouissement des réseaux route du Vin vers Obermorschwihr (2^{ème} phase) avec le SIEPI et le Conseil départemental, travaux de consolidation de la tour des Sorcières en propre régie qui m'ont créé quelques problèmes...

2013 : création parking du Château, sécurisation accès écoles + création aire de jeux + pose tapis cour école élémentaire suite échange de terrains avec les familles De Nicolo/Arnold, réfection du calvaire rue d'Eguisheim avec souscription, accessibilité espace Saint-Michel, isolation gratuite des bâtiments communaux grâce au dispositif des certificats d'économie d'énergie, pose d'enrobés sur les trottoirs vers Obermorschwihr, aménagement de la cour Sainte-Marthe, branchement à l'assainissement de l'école maternelle, installation de bennes à la gare par Colmar agglomération, aménagement lit ancienne Lauch et création d'un passage entre l'église et Mme Heitz, aménagement place arrière église, enlèvement arbres morts cour Sainte-Marthe et cour de l'école en propre régie, réfection panneaux de rues par le maire... et passation de commandement Arnaud Lehmann/David Wiest.

2014 : c'est reparti pour un tour de 6 ans avec un nouveau conseil municipal, avec la création d'une aire de dépôts de déchets verts avec Colmar agglomération, rajout de bennes à la mairie avec Colmar agglomération, agrandissement du columbarium, pose d'enrobés vers Eguisheim et route du Vin par le Conseil départemental, achat de 2 utilitaires...

2015 : restauration du lavoir avec 100 000 € d'aides diverses, instauration de la Journée citoyenne, pose d'enrobés au rond-point par le Conseil départemental, création de la piste cyclable vers Eguisheim avec le Conseil départemental, harmonisation des panneaux des commerçants, installation de l'éclairage public route de Niederhergheim, renforcement du réseau d'eau potable quartier gare par le SIEPI, don d'un terrain de 7,1 ares effectué par la famille Bretz...

2016 : installation d'une vanne destinée à gérer les eaux pluviales rue du Wahlenbourg (130-140 k€) et de 4 bennes parking de la Lauch par Colmar agglomération, achat d'un utilitaire, pose d'enrobés par l'Association foncière sur un chemin côté sud du ban vers la forêt...

2017 : création du parking Saint-Paul, mise en accessibilité de l'école élémentaire, achat d'une tondeuse autoportée, renforcement des berges de la Lauch par le Syndicat de la Lauch, travaux de raccordement pour l'arrivée de la fibre...

2018 : installation de 4 bennes enfouies rue d'Eguisheim par Colmar agglomération, création de trottoirs route du Vin vers Hattstatt avec le SIEPI, le Conseil départemental, le SMITEURTC et Colmar agglomération, réfection de la place de l'Eglise + les rues adjacentes + assainissement + eaux pluviales avec Colmar agglomération et le SIEPI, gravillonnage de la rue des Vosges, pose de pavés alvéolaires au Oberlachweg, remise en état du mur tombé en propre régie, remplacement de 45 foyers lumineux Château I et Les Bouleaux...

A présent, tout Herrlisheim-Vignoble dispose de magnifiques trottoirs, espaces verts, éclairage public... c'était pratiquement du harcèlement quand je suis devenu maire car à chaque orage, il fallait monter pour nettoyer la route.

Comme vous pouvez le constater, je me suis beaucoup investi pour la réhabilitation, l'entretien, la mise en valeur du patrimoine ancien (roue à aubes, lavoir, calvaire, tour des Sorcières, horloge de l'église, mise en lumière de l'église et du parvis et j'en oublie...).

Beaucoup d'autres travaux concernant la sécurité, marquages au sol pour les stationnements, création de chicanes ou de passages piétons, élargissement de la zone 30 tout récemment, rues à sens unique, installation de miroirs... ont été réalisés durant cette période.

Je ne vais pas les détailler, ce serait beaucoup trop long mais il fallait s'en occuper.

Et que s'est-il passé en 2019 localement ?

Du côté du fonctionnement de la commune...

Tout d'abord, je remercie les 18 élus qui m'entourent, particulièrement mon bras droit Micheline, qui m'aide vraiment beaucoup dans les dossiers de la mairie, sans oublier bien sûr, les 3 autres adjoints, Marie toujours présente quand j'ai besoin d'elle, Hugues et Jérôme.

Du côté du personnel...

L'effectif total est de 13 agents (agence postale comprise) dont certains sont à temps partiel. Dès à présent, je remercie la secrétaire de mairie Catherine et toute l'équipe des agents pour leur disponibilité, leur investissement au service de la population locale et des environs depuis l'arrivée de LA POSTE à la mairie.

Du côté des bénévoles qui donnent un coup de main à la commune...

Je suis un maire heureux, comblé... je le dis et le répète tous les ans, une vraie mine d'or pour le maire que je suis. Hubert (bois), André et Yvette (préparation des salles), Christophe (électricien et homme à tout faire), Nicolas (sono), David

(couper les arbres), les 2 Jean-Claude Hirtz/Cajar (soudure et conseils), Joël Vorburger (conseils), M. Bidinger (homme à tout faire et cuisinier lors de la Journée citoyenne), les 15 porteurs du bulletin communal qui est mensuel, je le rappelle, les quêteurs/quêteuses pour la lutte contre le cancer, les bénévoles de la bibliothèque, les membres de l'association LE COUP DE MAIN qui sont présents pour le service lors du repas des aînés, l'équipe d'une vingtaine de bénévoles qui nous aide pour la mise en pot des fleurs pour l'été, Michel (aire de déchets verts), les personnes qui nous aident à arroser et à nettoyer les géraniums (ustopfa)... Ce bénévolat est une ressource inestimable pour notre commune et je voudrais ce soir leur exprimer une dernière fois ma profonde gratitude. Un grand MERCI à vous tous qui œuvrez très souvent en toute discrétion.

La démographie...

Au courant de l'année 2019, nous avons enregistré 25 naissances dont 2 dans le village même, 13 décès, 7 mariages et 7 signatures de PACS (Pacte civil de solidarité). Selon les informations toutes fraîches reçues de l'INSEE, notre village compte à présent 1 842 habitants au 1^{er} janvier 2020 contre 1833 il y a 1 an, mais ce chiffre fait référence à la population légale au 1^{er} janvier 2017 donc il y a 3 ans ! Ce chiffre doit être majoré d'une centaine de personnes pour coller à la réalité d'aujourd'hui. En effet, malgré les nombreuses constructions effectuées du côté du stade de foot et de la rue d'Eguisheim (16 + 17 logements), la population locale ne bouge pratiquement pas ces dernières années. Pourquoi ? ce chiffre sert également à calculer une dotation versée par l'État aux communes (la DGF) donc il a intérêt à rester le plus bas possible. Concernant les demandeurs d'emploi, les chiffres sont encourageants localement puisque 79 personnes, contre 86 il y a 1 an, sont à la recherche d'un emploi.

Les finances...

Au niveau national, la dette publique a encore augmenté et est passée de 2 322 à 2 415 milliards d'euros en 1 an. Ramené à l'habitant pour une population de 67 millions d'habitants, cela représente une somme de 36 000 €. Notre endettement total s'élève à 649 000 € au 1^{er} janvier 2020, soit 352 euros ramenés à l'habitant contre 615 euros en moyenne fin 2018 au niveau national pour notre catégorie de communes (entre 500 et 2 000 habitants). Donc, un endettement maîtrisé puisque nous sommes largement en-dessous de la moyenne nationale. Pour info : il était de 544 000 € soit 323 € ramené à l'habitant en 2008 quand je suis arrivé à la mairie.

La dotation globale de fonctionnement (DGF), **qui ne devait pas bouger depuis 2018 (promesse faite par nos actuels gouvernants)**, a encore subi un coup de rabot de 7 000 € entre 2018 et 2019. De 176 000 € perçus en 2013, nous avons encore touché 85 000 € en 2019.

Du côté de l'intercommunalité...

COLMAR AGGLO assure l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, des eaux usées et de la station d'épuration, le remplacement du réseau d'assainissement place de l'Eglise tout récemment, la gestion des zones artisanales, la SPA, la fourrière automobiles entre autres... Quel soulagement quand nous avons rejoint Colmar Agglo car il faut bien le dire, ces compétences n'étaient pas bien assumées à notre niveau. Outre ces compétences assurées, Colmar Agglo a versé à la commune depuis 2012 : 360 000 € au titre du fonds de concours dont 46 000 euros exceptionnels pour les années 2019/2020 (cette somme est destinée à participer au financement des investissements de la commune), 180 000 € dont 34 000 € pour l'année 2019 au titre de la dotation de solidarité communautaire témoignant de la bonne santé de nos entreprises du secteur, 200 000 € environ ont alimenté le compte « EAUX PLUVIALES » qui ont permis de financer les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales de la commune tels le parking de la gare, les abords des écoles, l'installation de la vanne rue du Wahlenbourg et, tout récemment, les travaux route du Vin vers Hattstatt et place de l'Eglise. Un très grand MERCI à Colmar agglomération pour son soutien financier. En 2014, Colmar agglomération a pris en charge la création d'une aire de dépôts des déchets verts et s'occupe depuis de l'enlèvement des déchets verts déposés près de la gare. 214 tonnes ont été enlevés en 2019... le record, c'était en 2016 avec 216 tonnes. Quelle satisfaction pour les habitants du village de ne plus devoir se déplacer aux déchetteries de Colmar et quelle économie de carburant donc un geste conséquent pour l'environnement ! Les habitants que je rencontre sur place me le disent à chaque fois. Là encore, un grand MERCI à Colmar agglo pour avoir pris en charge l'enlèvement des déchets verts dans notre village.

En matière de propreté, sécurité, circulation, stationnement, incivilités...

Côté SECURITE/CIRCULATION, j'ai élargi la ZONE 30 aux 2 lotissements CHATEAU I et II. Nous avons également installé une chicane ainsi qu'un passage « piétons » sur la petite partie de la rue Saint-Pierre. Les retours semblent bons, donc tout va bien.

Du côté des doléances, dépôts sauvages, vitesse, stationnements, problèmes de voisinage (pénibles à supporter car le maire n'y peut strictement rien), aboiements ou crottes de chiens font partie des affaires récurrentes que connaissent tous les maires des communes rurales de France. Mais que pouvons-nous faire face à ces incivilités ? Localement, je ne dispose pas d'un policier municipal, je n'en ai pas les moyens, donc je dois intervenir personnellement ce qui ne plait pas à tout le monde. MERCI à la gendarmerie ainsi qu'à la Brigade Verte pour leur coopération, leur assistance et leur présence sur le terrain.

Le fleurissement communal...

Malgré une année encore très sèche, l'embellissement était particulièrement bien réussi. J'adresse mes plus vifs remerciements à Hugues, responsable du fleurissement et de la décoration de Noël, à l'équipe technique ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui nous ont donné un coup de main suite à l'absence de Daniel Zinck, responsable des espaces verts, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à l'embellissement de notre village, bénévoles, particuliers et commerçants.

Les associations...

Nous avons la chance de pouvoir compter sur 25 associations, amicales ou chorales dynamiques évoluant dans les domaines sportifs, culturels ou cultuels qui animent et entretiennent le tissu social dans notre village. Que du bonheur ! Je

tiens une fois encore à les remercier, grâce à elles notre village offre une belle palette d'activités et animations tout au long de l'année. Nos aides se présentent sous forme de subventions versées pour les jeunes sportifs et les musiciens, les aides diverses à l'investissement ainsi que la mise à disposition gratuite des nombreux locaux de la mairie et des frais de chauffage. A noter les aides à l'investissement du Conseil départemental aux arboriculteurs pour la création d'un abri et au tennis pour la création du plancher d'un court de tennis, en complément de celles de la commune. Un grand MERCI à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour le « **bon-vivre ensemble** » dans notre village.

Les sapeurs-pompiers...

Notre village peut compter actuellement sur une vingtaine de sapeurs-pompiers bénévoles, formés et compétents dont une quinzaine sont issus de la section des JSP. Depuis quelques années, plusieurs adultes sont rentrés dans le corps. Par les temps qui courent, je trouve leur investissement formidable, sachant ce qui les attend au niveau de leur formation. Monsieur le chef de corps David WIEST, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers, un grand MERCI à toute l'équipe pour votre disponibilité et pour les services que vous rendez à tous les habitants de la localité.

MERCI également au nouveau président M. Stéphane SCHULLER de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Trois-Châteaux qui remplace M. Lionel FROMONT et qui regroupe 5 communes, à son comité et à ses moniteurs pour leur implication et leur dévouement dans l'enseignement que vous prodiguez aux jeunes sapeurs-pompiers pour la plupart futurs actifs dans leurs corps respectifs.

Les écoles...

176 élèves ont repris le chemin des 2 écoles ; ils étaient 167 l'année dernière soit une augmentation de 9 élèves, donc encore une bonne nouvelle pour le maintien des classes. A part les travaux d'entretien normaux et la peinture d'une fresque par une artiste de la région sur le mur du fond du préau, il n'y a pas eu de gros travaux dans les écoles en 2019. Il est vrai que presque toutes les classes ont été repeintes et de gros travaux ont été réalisés les années précédentes dont par exemple l'accessibilité ou l'accès, le parking, l'aire de jeux, etc. MERCI à la directrice, Sylvie MARTISCHANG et aux professeurs des écoles pour votre investissement dans l'éducation de nos enfants.

MERCI également à Marie GUILLON, la présidente et à toute l'équipe de l'association « LE FRESCHAHISSALA » qui gère notre périscolaire.

La paroisse...

Si je regarde dans le rétroviseur, j'ai connu 3 curés depuis 2008 et je me suis très bien entendu avec les 3. Tout d'abord. M. GIRROY, le banquier/comptable, M. PIEQUET qui parlait l'alsacien pendant les messes et qui a dû quitter la communauté de paroisses suite à une pétition lancée par quelques habitants. Enfin M. LORBER, curé érudit avec lequel j'entretiens de très bonnes relations. MERCI à M. Jean-Luc Lorber et à toutes les personnes qui se mettent à la disposition de la paroisse pour le nettoyage de l'église, la décoration, les sacristains, la chef de chœur Chantal GENG et sa chorale, le Conseil de Fabrique chargé de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse, présidé par Raymond FRITZ (Monsieur 100 000 volts car le travail est fait avant qu'on le lui ait demandé !) sans oublier Lilli BAGUET qui excelle toujours dans le fleurissement de l'église.

La presse...

Francis ZIESSSEL, notre correspondant de presse, s'occupe de L'ALSACE et des DNA. MERCI à lui de relater les événements de la commune dans nos deux journaux régionaux. Il réalise d'excellents articles, je le lui rappelle régulièrement.

Côté économique...

Peu de changement localement... Holcim, qui avait arrêté la production sur le site local et se fournissait en matériaux sur leurs autres sites, a repris son activité d'extraction d'après les informations que j'ai reçues.

Un grand MERCI à toutes ces entreprises, seules créatrices d'emplois, donc de richesses... MERCI au monde agricole et viticole...

Et que s'est-il passé en 2019 ?

- L'organisation de la 5^{ème} journée citoyenne gérée par ma première adjointe, Micheline Ritter, a été parfaite. Une centaine de personnes y ont participé soulageant ainsi la commune de nombreux travaux de peinture, de désherbage, d'entretien des espaces verts ou d'enlèvements des déchets dans les fossés, en fait « HAUT-RHIN PROPRE ». Une vraie satisfaction !
 - La révision du PLU est terminée mais les nouvelles ne sont pas bonnes. En effet, le commissaire-enquêteur a donné un avis défavorable. Le conseil municipal décidera, en son âme et conscience, de son avenir.
 - Les travaux d'accessibilité sont terminés chez les quilleurs et les footballeurs.
 - Le remplacement de 39 vieux foyers lumineux (chapeau chinois et boule) datant des années 70/80 par du LED.
 - L'agrandissement du columbarium est en cours. Une fois terminée, nous disposerons d'un columbarium doté de 48 cases.
 - Les travaux de construction d'un atelier communal ont démarré.
 - L'installation de la fibre optique est terminée à part quelques exceptions. Les habitants peuvent désormais profiter d'une connexion de qualité avec un débit optimisé au maximum. Cout de l'opération pour la commune : 156 100 €
- Durant ces 12 années, la commune a investi 4 624 000 € TTC, soit 2 555 000 € entre 2008 et 2013 et 2 069 000 € entre 2014 et 2019.

La transformation du presbytère en immeuble à logements aidés est désormais bien engagée puisque le permis de construire vient d'être délivré. Mais quel chemin de croix (sans jeu de mots), quels obstacles nous avons dû franchir, donc quelle perte de temps et c'est bien dommage ! Coût supplémentaire pour la commune du fait de ce retard : 25 000 €. Un très grand MERCI à M. Jean-Luc LORBER, à Raymond FRITZ qui m'ont toujours soutenu dans ce projet qui, je le rappelle, règle le problème de l'accessibilité du presbytère et à M. RAMDANI, directeur général de CENTRE ALSACE-HABITAT (anciennement Colmar Habitat), d'avoir été aussi patient dans ce dossier.

La réfection totale du terrain d'honneur des footballeurs a été un autre dossier très difficile à traiter pour moi. En effet, je ne pouvais pas laisser les footballeurs sans terrain praticable après l'erreur commise par notre service technique. Une erreur que j'ai assumée avec perte et fracas, je ne souhaite à personne ce que j'ai subi par la suite. Merci encore à M. Didier KOENIG, le président des footballeurs, de m'avoir été d'une aide précieuse et efficace, dans ces difficiles moments.

La pose des pavés de mémoire « Stolpersteine », a également fait couler beaucoup d'encre. Ce n'était pas simple d'avoir l'acceptation du conseil municipal pour organiser cette opération mais j'y suis arrivé, c'est l'essentiel. Localement, c'était la communauté israélite qui a été décimée durant la guerre 39/45 et ces pavés ont été mis en place en mémoire de toutes ces personnes qui ont été exterminées par le régime nazi.

Je voudrais encore remercier vivement Mme Brigitte KLINKERT, la présidente du Conseil départemental, d'avoir accepté d'être la marraine de la cérémonie de pose des pavés, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle est présente ce soir, à notre cérémonie des vœux, toutes les personnes qui ont aidé, chacune à leur façon, pour une réalisation parfaite de la cérémonie de pose, enfin, M. Christophe WOEHRLE, arrière-petit-fils de M. Henri VINCENTZ, à qui je remets dès à présent la médaille communale pour le remercier pour son énorme investissement... cela lui a coûté beaucoup de temps et d'énergie.

Concernant les projets 2020...

Il faut continuer ce qui est engagé et puis pour la suite, le nouveau conseil municipal décidera. D'ores et déjà je lui souhaite de réussir à continuer d'œuvrer dans les meilleures conditions possibles au bien vivre de nos habitants et à la gestion de notre commune.

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA COMMUNE à M. Christophe WOEHRLE

Quelques mots concernant M. Christophe WOEHRLE. Il y a un peu plus d'un an, j'avais reçu un appel téléphonique d'un certain M. Christophe WOEHRLE que je ne connaissais pas et qui s'était présenté comme étant l'arrière-petit-fils d'un ancien habitant de Herrlisheim M. Henri VINCENTZ. Il m'avait évoqué son projet de pose de pavés, les « Stolpersteine » en mémoire des personnes de notre village qui ne sont jamais revenues suite à leur évacuation vers les Vosges... Localement c'était la communauté juive qui était concernée. En effet, 24 d'entre elles ne sont plus jamais revenues puisqu'elles ont été exterminées par les nazis. Je l'ai dit tout à l'heure, 2019 était une année compliquée, difficile... En effet, la mise en place des pavés de mémoire n'a pas eu l'adhésion totale du conseil municipal, mais nous y sommes arrivés, c'est l'essentiel.

« M. WOEHRLE, cher Christophe... Grâce à votre investissement, nous avons découvert tout un pan de notre histoire locale qu'a vécu la communauté israélite locale lors de la dernière guerre 39-45, que beaucoup d'entre nous nous ignorions totalement. La cérémonie de pose des 24 pavés a eu lieu le 1^{er} mai dernier, en présence de Mme Brigitte KLINKERT, présidente du Conseil départemental, marraine de cette cérémonie, de très nombreuses personnes issues du monde politique, du monde associatif culturel ou culturel et surtout de M. Günter DEMNIG, artiste et concepteur des « Stolpersteine ». C'était une première dans le Haut-Rhin, après MUTTERSHOLTZ dans le Bas-Rhin la veille et avant STRASBOURG où vous êtes intervenus l'après-midi de la même journée. La plaque commémorative installée rue de la Montagne, a été dévoilée ce jour-là par Mme Brigitte KLINKERT. Par la suite, j'ai eu énormément de remerciements de toutes parts, de tous les horizons et... même mieux puisque 10 arbres ont été plantés en ISRAËL en mon honneur pour souligner l'excellence de cette manifestation lors de la pose des « Stolpersteine ». Vous pouvez le constater grâce au diplôme projeté sur l'écran. En vous remerciant de votre investissement pour notre village, j'ai l'honneur de vous remettre aujourd'hui la médaille communale réservée aux personnes qui se sont beaucoup impliquées pour notre commune. Encore un grand MERCI pour tout ce que vous avez fait pour Herrlisheim-près-Colmar.

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA VIE ASSOCIATIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL à M. Francis KIRTZ par M. Lucien MULLER, conseiller départemental et Marie GUILLON, adjointe au maire en charge des associations

« M. Francis KIRTZ est né le 22 février 1948 à Issenheim, il n'a donc pas tout à fait 72 ans. Bien que n'étant pas musicien, Francis est néanmoins trésorier de l'école de musique initiée en 1986 par Pierre ZWICKERT et devenue par la suite l'Association d'Education Musicale et Orchestre de Herrlisheim (ADEM'OH) sous la direction des différents présidents qui lui ont succédé. Mais Francis n'est pas seulement le trésorier de cette association, il s'occupe également, avec Renée son épouse, de toute la partie logistique lors des concerts ou autres manifestations organisés par l'ADEM'OH. Francis est également membre du COUP DE MAIN (aide à la commune) depuis 2008 soit une douzaine d'années.

Pour tout cet investissement, nous avons proposé à notre conseiller départemental M. Lucien MULLER de remettre la médaille de la vie associative à M. Francis KIRTZ.

**SYNTHESE DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019 :**

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2019 est approuvé sans réserve.
3. Le maire n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés section 6, parcelle 84/2 (29 rue de la Gare) et section 37, parcelles 466 et 467 (9 rue des Fleurs).
4. Le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Colmar Agglomération en date du 5 novembre 2019 est approuvé. Il concerne entre autres la contribution au SDIS (versement de l'allocation vétérance), la prise en compte des instructions d'autorisations d'urbanisme 2018, l'ajustement du montant de l'attribution de compensation 2019 et la fixation de l'attribution de compensation provisoire 2020.
5. Pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire avant le vote du budget primitif 2020, les dépenses d'investissement sont autorisées dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 100 000 €.
6. Le versement d'une subvention de 3 000 euros à l'ASH football et de 3 000 euros à l'ASIET, par acomptes et sur présentation des factures, en remboursement des frais d'électricité, est approuvé. Ces versements seront repris dans le budget 2020 de la commune.
7. Les décisions modificatives relatives à la hausse des dépenses en combustibles et carburant, la réparation du chauffage de la mairie, l'entretien du terrain de football, ... pour un montant total de 20 000 € et l'agrandissement du columbarium pour un montant de 5 000 € sont approuvées.
8. Le maire informe l'assemblée que notre correspondant ONF a estimé qu'il n'était pas nécessaire de programmer des travaux patrimoniaux en 2020 pour assurer une gestion durable de notre patrimoine forestier.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**



75 ANS DE LA LIBERATION

Samedi 8 février 2020

PROGRAMME

- 18 h 15 : Rassemblement devant l'Eglise Saint-Michel
- 18 h 30 : Messe
- 19 h 30 : Dépôt de gerbe
- 20 h 00 : Visite de l'exposition Salle des Sociétés, suivie d'un vin d'honneur



La population est invitée à participer à la cérémonie et à visiter l'exposition, qui sera également accessible le dimanche 9 février de 10 à 17 heures, salle des Sociétés.

AGENDA

FÉVRIER 2020

- 1^{er} Représentation théâtrale (TTH)
- 1^{er} Vente de cartes de pêche AAPPMA (voir page 13)
- 8 Représentation théâtrale (TTH)
- 8 Cérémonie de la Libération
- 9 Exposition sur la Libération
- 14 A.G. Amicale des sapeurs-pompiers
- 21 A.G. Kdanse
- 24 Remise des prix Fleurissement
- 29 Vente de cartes de pêche AAPPMA (voir page 13)

MARS 2020

- 7-8 Représentation théâtrale (TTH)
- 8 A.G. UNC
- 8 Bourse aux loisirs créatifs Les Grenouilles s'éclatent
- 14-15 Bourse aux vêtements Les Grenouilles sportives
- 14-15 Représentation théâtrale (TTH)
- 15 1^{er} tour des élections municipales
- 21-22 Représentation théâtrale (TTH)
- 22 2^{ème} tour des élections municipales
- 29 Exercice de printemps des sapeurs-pompiers

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs de 15 à 64 ans : 885 (source INSEE)	Janvier 2019	Janvier 2020
Femmes	47	35
Hommes	36	41
Total	83	76
Demandeurs d'emploi indemnisés	63	62
Demandeurs d'emploi non indemnisables	20	14

ATELIERS ZERO DECHET

« Cuisine anti gaspi »

Vous avez envie de remplir votre assiette plutôt que votre poubelle, mais vous ne savez pas comment vous y prendre pour modifier vos habitudes ? Cet atelier vous fera découvrir des façons de cuisiner simples et savoureuses en utilisant des produits bruts et de saison, ainsi que les restes de votre frigo !

samedi 25/04/2020 (9h30/12h30)
Salle des sociétés au sein de l'Hôtel de Ville

Cycle « Fabriquer soi-même ses produits ménagers »

Les produits ménagers, conditionnés en flacons, bidons et autres emballages jetables remplissent nos poubelles. Ils présentent aussi souvent des risques pour la santé et le milieu aquatique. Est-il possible de s'en passer ? Découvrez des solutions simples pour en finir avec les produits d'entretien industriels et supprimer les polluants dans la maison. Ces ateliers vous permettront d'acquérir les bons réflexes pour un ménage naturel, efficace et sans danger. En réduisant votre budget et en prenant soin de vous et de l'environnement !

mardi 05/05/2020 (18h30/20h30) - Module 1 - Les produits ménagers nécessaires et ceux qui ne le sont pas.
Fabrication d'un nettoyant multi-usage et d'une lessive.

mardi 12/05/2020 (18h30/20h30) - Module 2 - Les étiquettes et les labels.
Fabrication d'une pierre d'argile et d'un spray nettoyant.

mardi 09/06/2020 (18h30/20h30) Module 3 - Spécial vaisselle : connaître et utiliser savons et tensio-actifs.
Fabrication d'un liquide vaisselle et d'une poudre lave-vaisselle.

jeudi 18/06/2019 (18h30/20h30) - Module 4 - Focus sur le calcaire.
Fabrication d'un gel WC et d'un spray citrus magic.

A chaque séance : pensez à apporter 2 bocaux en verre avec couvercle, type bocal à confiture (250 ml max) ; 2 étiquettes autocollantes ; 1 cuillère à soupe ; 1 maryse (ou spatule) ; 1 balance de cuisine ; 1 fouet ; 1 saladier ; 1 torchon, ainsi que (pour le module 3) votre produit vaisselle.

Toutes les séances se dérouleront dans la salle des sociétés, au sein de l'Hôtel de Ville.

« Pourquoi et comment utiliser des couches lavables ? »

Avant qu'un enfant soit propre, il aura eu besoin de 4 000 à 5 000 changes, soit autant de couches qui, dans leur version jetable, finissent à la poubelle, ou plus exactement à l'usine d'incinération. Générant en France quelques 750 000 tonnes de déchets par an (3% des ordures ménagères), les couches jetables ne sont pourtant pas la seule solution. Les couches lavables n'ont rien à voir avec les langes couramment utilisées jusqu'aux années 1970. Faciles à mettre et ergonomiques pour l'enfant, il en existe plusieurs modèles. Cet atelier vous permettra de vous familiariser avec les modèles à votre disposition et vous aidera à choisir ceux qui vous conviendraient. Il vous apprendra aussi à les utiliser et à les entretenir, et vous donnera de précieux conseils pour vous organiser au quotidien.

mardi 02/06/2020 (18h30/20h30)
Salle des sociétés au sein de l'Hôtel de Ville

« Entretenir et réparer son vélo »

Le vélo, mode de déplacement écologique par excellence, est aussi un équipement qu'il est assez facile d'entretenir et réparer soi-même. Il en va de la durabilité de sa petite reine, de sa propre sécurité, et aussi de son porte-monnaie. Cet atelier vise à vous transmettre les bases de l'auto-entretien et de l'auto-réparation d'un vélo.

Samedi 27/06/2019 (9h30/12h00)
Sous le chapiteau, dans le parc de l'Hôtel de Ville

Si possible, venez avec votre vélo.

Ateliers organisés par Colmar agglomération en partenariat avec votre commune

Inscription obligatoire sur le site de Colmar agglomération :

<https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

D'autres ateliers sont organisés sur d'autres thèmes dans d'autres communes de Colmar agglomération. Plus d'informations sur <https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

ANIMATIONS ÉTÉ 2020

Colmar Agglomération propose aux jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2015 de nombreuses activités sportives et culturelles pendant les vacances d'été.

1. Pré-inscription

Pré-inscription à la mairie du domicile ou sur www.agglo-colmar.fr du **3 février au 24 avril 2020 inclus**.

2. Tirage au sort

Tirage au sort de l'ordre de passage mi-mai, par informatique et en présence d'un huissier de justice. Toutes les familles pré-inscrites seront tirées au sort et obtiendront un numéro de passage.

3. Courrier

Un courrier indiquant le jour et l'heure de passage aux inscriptions est transmis au domicile de toutes les familles pré-inscrites. La brochure des activités proposées pour l'été 2020 sera jointe à ce courrier. Toutes les informations utiles et nécessaires concernant les activités figureront également dans cette brochure.

4. Les inscriptions

- **à la Maison des Associations (6 route d'Ingersheim à Colmar)** les mardi 9, mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 juin 2020 de 17h00 à 20h30 et le samedi 13 juin 2019 de 9h00 à 20h00.

Ces journées sont strictement réservées aux familles qui auront préalablement effectué une pré-inscription. Les inscriptions seront enregistrées uniquement sur présentation du récépissé de tirage au sort.

- **à la Mairie de Colmar (Direction des sports - 2^{ème} étage - bureau n° 815)** le mercredi 17 juin 2020 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 pour toutes les familles (pré-inscrites ou non) ; à partir du lundi 22 juin jusqu'au jeudi 27 août 2020 : du lundi au jeudi de 8h30 à 11h00 et de 14h30 à 17h00.

Renseignements : Direction des sports de la mairie de Colmar - 03 89 20 67 93 ou 03 89 20 67 97

BIBLIOTHEQUE

Elle sera fermée du 24 au 29 février 2020 (2^{ème} semaine des vacances scolaires).

Rappel : la bibliothèque vous accueille le mardi de 17h à 19h et le mercredi de 14h30 à 16h30.

Nouveau : une malle sur la musique des îles avec CD, DVD et films a été installée !



ASSOCIATION FONCIERE

A l'instar de ce qui se fait ailleurs, l'association foncière de Herrlisheim a pour objet la réalisation, l'entretien et la gestion des chemins de la plaine. C'est ce qu'elle a fait fin 2016 sur le chemin des Prés (coût : 57 000 euros HT) et ce qu'elle fait régulièrement sur les autres chemins qui lui appartiennent en y posant du gravier.

L'association foncière se compose de tous les propriétaires (exploitants ou non) des terrains inclus dans le périmètre du remembrement. Elle est administrée par un Bureau composé de 6 membres titulaires et de 4 membres suppléants, désignés pour 6 ans par moitié par le conseil municipal, par moitié par la Chambre d'Agriculture. Sont membres titulaires du Bureau : MM. Patrick BENDELE, Bruno GINGLINGER, Gaston FURSTENBERGER, Jérôme BAUER, Bernard MICHEL, Christian QUINTLE et le maire de la commune.

Les comptes de l'association foncière font apparaître un déficit de la section d'investissement de 1 861,63 euros et un excédent de la section de fonctionnement de 60 214,12 euros (dont excédent de 54 689,70 euros reporté).

Plus d'infos auprès du secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 83.

ECOLE : SPECTACLE DE NOEL

Lundi 16 décembre, l'école de Herrlisheim (élémentaire et maternelle) est allée au spectacle de Noël au Paradis des Sources à Soultzmat.

C'était une histoire qui se passait en Russie sur le lac Baïkal qui est la plus grande réserve d'eau douce du monde entier.

Il y a 3 frères et 1 sœur. Un des frères s'appelle Stéphan, la sœur Agripine et il y a un magicien.

L'hiver, le lac Baïkal était une vraie patinoire géante ; pour faire passer le froid, on dansait et on chantait dessus.

Un jour, Stéphan et Agripine sont allés au lac pour s'amuser, la glace a cédé et ils ont tous les deux disparu. Le magicien (leur frère) a donc essayé de les chercher. Et pour les trouver il fallait 5 mots et 1 danse.



Nous avons vu différents numéros, appris quelques mots de russe et même une danse.

Les élèves de la classe de CE2-CMI-CM2 bilingue

INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES

Les inscriptions pour les futurs PS et CP pour l'année 2020/2021 se feront les jours suivants :

- lundi 10 février 2020 de 8h30 à 11h00
- lundi 2 mars 2020 de 13h45 à 17h00

et sur RDV avec la directrice le lundi (toute la journée hors jours d'inscription), le mardi ou jeudi à partir de 16h30.

Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

TRI DES DECHETS

COLLECTE DES EMBALLAGES SOUPLES EN PLASTIQUE :

Tous les foyers de Herrlisheim ont du recevoir dans la boîte aux lettres un lot de 15 sachets pour collecter le plastique. Nous vous encourageons à poursuivre les efforts qui permettent d'améliorer les conditions de travail de la chaîne de tri, de préserver les emplois locaux et de maintenir un faible coût de tri.

Grâce à vous, c'est 7 kilogrammes de plastique collectés par an et par personne !

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

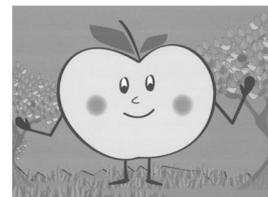
Nous avons joint à ce numéro du Fil de la Lauch un questionnaire sur la fréquence du ramassage des ordures ménagères. L'organisation actuelle est-elle à revoir ?

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire et le retourner à la mairie.



Vie Associative

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM ET ENVIRONS : ACTIVITES DE FEVRIER



Samedi 1^{er} février 2020 à 14h00 au verger-école de Herrlisheim : taille d'hiver

Samedi 22 février 2020 à 14h00 au verger de M. Luc SCHNEIDER à Eguisheim, zone artisanale rue de Hinterzarten (un fléchage sera mis en place Route de Wettolsheim, entre la Rue des Bleuets et la salle de la Tuilerie.) : taille d'hiver

Les démonstrations sont gratuites et ouvertes à tout public.

Le Président
Maurice KLINGNER

FAITES DE LA MUSIQUE !



Encore mieux, la musique près de chez vous ! Rejoignez l'ADEM'OH :

- à l'orchestre tous les mardis de 20h30 à 22h (tous instruments),
- à l'école de musique pour apprendre à jouer,
- au comité pour soutenir les projets de l'association.

Contactez-nous : 06 73 40 48 31 ou ademoh68420@gmail.com !

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR : BILAN 2019

Plastique	26,02 tonnes
Métal	4,66 tonnes
Liège	3,29 tonnes



Les Bouchons de l'espoir remercient les habitants de Herrlisheim-près-Colmar et notamment les enfants de l'école pour leur participation à notre collecte. Le produit de la vente aux recycleurs a été reversé à l'ARAME (10 000 € en 2019).

Vous pouvez continuer à déposer vos bouchons dans le tonneau en place à l'école ou chez Raymond FRITZ (13 rue des Cigognes).

MERCI d'avance.

La Présidente
Geneviève WECKERLE

AAPPMA : VENTE DE CARTES DE PECHE

L'association AAPPMA vendra ses cartes de pêche les samedis 1^{er} et 29 février de 10 h à 11 h 30, salle des Sociétés.



Le Président
Christian KIBLER

Les Grands Anniversaires du mois de février 2020

BANNWARTH Marie Claire, 75 ans le 1^{er}
LEHMANN Gérard, 76 ans le 3
DI STEFANO Giuseppe, 86 ans le 6
CAYE Robert, 82 ans le 7
WEBER Joséphine, 79 ans le 8
STEINBRUCKER Jean-Paul, 89 ans le 15
DOLFUS Geneviève, 88 ans le 15
BERLIE Jacqueline, 86 ans le 15
PALERMO Carmina, 79 ans le 15
FAIST Paulette, 82 ans le 16
KETTERER Irène, 86 ans le 17
RENNIE Laurette, 85 ans le 18
ROHMER Marie Paule, 76 ans le 18
BAGUET Lilli, 77 ans le 19
FLORANC Frieda, 92 ans le 20
HAUMESSER Bernard, 82 ans le 22
MARRONE Clémentina, 85 ans le 24



*ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans le Fil de la Lauch du mois de janvier concernant M Lucien KIBLER. Il fallait lire qu'il fêtait ses 88 ans et non ses 87 ans.
La mairie lui présente toutes ses excuses.*

NAISSANCES

Axel RAOUX,
le 10 janvier



DECES

Helmut PFIFFER,
le 3 janvier



David BURGLEN,
le 6 janvier

ANNONCES



OBJET TROUVE

Téléphone portable de marque Samsung trouvé
rue de la Gare

Son propriétaire peut le récupérer à la mairie.

ASSISTANTE MATERNELLE

Dispose d'une place pour un bébé de
0 à 3 ans

Tél. 06 81 42 56 65

LOCATION

A louer à Herrlisheim, pour début avril-mai,
maison 5 pièces
sur terrain de 10 ares clôturé.

3 chambres, séjour, cave + garage.
Chauffage au sol pompe à chaleur.

Tél. 06 34 28 27 76

Assistante maternelle agréée dispose
d'une place pour un bébé et
d'une place pour un enfant à partir de 3 ans.

Tél. 06 77 37 23 74

**MA VOLONTÉ
SERA TOUT
TERRAIN.**

MANU
SOLDAT ET CONDUCTEUR SPÉCIALISTE DU TRANSPORT

**L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE
ET FORME
15 000 POSTES**

SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FORTÈS.

ARMÉE DE TERRE

FLASH INFO DU CIRFA DE MULHOUSE

Tous ensemble pour l'emploi de nos jeunes !

Nos offres

Régionales :

- 129 combattants d'infanterie
- 83 Combattants du génie
- 32 Combattants de la logistique
- 6 Auxiliaires sanitaires
- 3 Assistants administratifs
- 6 Mécaniciens

Nationales :

- 1075 postes en FEVRIER 2020
- De Dax à Strasbourg et de Fréjus à Vannes
- De conducteur SPL à Combattant (Infanterie, Génie, Logistique, Cavalerie Blindée)

15 000 postes dans plus de 100 métiers

Retrouvez toute nos offres sur notre site
sengager.fr

CONDUCTEUR SPÉCIALISTE DU TRANSPORT

Veiller au bon déroulement des déplacements routiers

Votre spécialité de conducteur spécialiste du transport consiste à aider les véhicules en déplacement, en les guidant et en les renseignant. Pour cela, vous informez votre chef sur l'ambiance et l'aspect du terrain sur lequel circule le convoi. Vous intervenez tant en opérations extérieures qu'en métropole. Vous assurez votre mission au sein d'une patrouille, au volant d'un poids lourd ou à moto.

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Mulhouse
Du Lundi au Vendredi avec ou sans RDV au 1A Rue Vauban 68100 Mulhouse
Tél. : 03.89.60.51.43

Permanence à Colmar : le Mardi et le Mercredi de 09h00 à 17h30 et le Jeudi de 09h00 à 17h00
2 Rue des Belges 68000 Colmar (Entrée par le 152°RI).
Uniquement le mercredi pendant les vacances scolaires.
Tél. : 03.89.21.88.09

Modalités de publication des petites annonces
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande
du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.



#SENGAGER

LA TROUPE THÉÂTRALE DE HERRLISHEIM PRÉSENTE

SALLE ST. MICHEL, PLACE DE L'ÉGLISE À HERRLISHEIM (68)



Herrli' scène

HYSTÉRIE AU COUVENT

de Jérôme VUITENEZ

LA TROUPE DU PETIT BAZ'ART

Les samedis 25 janvier,
1^{er} et 8 février à 20H

ESPÈCES MENACÉES

de R. COONEY,
adaptation de Michel BLANC
et Gérard JUGNOT

CIE DU COURT CIRCUIT

Les samedis
7, 14 et 21 mars à 20H

LE THEATRE QUI REND FOU

de Jacques MAURIN

LES CROC LA SCÈNE

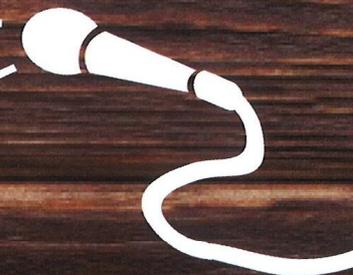
ALORS ÇA MORD ?

de Thierry FRANGER

LES ANI'MOTS

Les dimanches
8, 15 et 22 mars à 15H

ENTRÉE
GRATUITE



RÉSERVATIONS AU : 06 98 75 39 55

OU SUR NOTRE SITE INTERNET : <https://troupetheatraleher.wixsite.com/tth68>

Retrouvez nous également sur



Imprimerie MOSER+ • 03 89 49 44 20

IMPRIME A LA MAIRIE DE HERRLISHEIM-PRES-COLMAR TEL : 03 89 49 39 80 - FAX : 03 89 49 39 81
Directeur de publication : M. Gérard HIRTZ, Maire
Courriel : contact@herrlisheim-pres-colmar.fr